

BAPE

318 P NP DM264

Projet de parc éolien Saint-Cyprien à Saint-Cyprien-de-Napierville

6211-24-075

PROJET ÉOLIEN À SAINT-CYPRIEN

MÉMOIRE

ANNIE GAMACHE

2015

SAINT-CYPRIEN

Messieurs Bergeron et Haemmerli
Commission d'enquête
Bureau d'audiences publiques sur l'environnement
PROJET ÉOLIEN SAINT-CYPRIEN

9 juin 2015

Messieurs Bergeron et Haemmerli,

Je me nomme Annie Gamache et je suis
une Cypriote.

Je suis totalement en désaccord avec le
projet éolien qui veut s'implanter dans ma municipalité.

Depuis plusieurs années, il plane au-
dessus de nos têtes un projet éolien. Après que le projet de Saint-Valentin
eut avorté, on se croyait exempté. Et voilà que nous nous retrouvons avec
un nouveau promoteur et un nouveau projet.

La compagnie est arrivée sournoisement
sans trop nous informer sur ce qu'était vraiment son projet. Les rumeurs
couraient dans la communauté qu'un regroupement autochtone avait
repris le projet de TCI, mais on n'avait jamais l'information de EDK, tout
restait toujours des rumeurs jusqu'au jour où on apprend qu'un projet
autochtone n'avait pas besoin d'avoir l'approbation du Conseil municipal
pour se mettre en branle.

Je trouve que depuis le début, le
promoteur n'a pas essayé de s'intégrer à notre communauté, ni de nous
impliquer dans son projet. Même dans son étude d'impact, il a un ton
condescendant jusqu'à inscrire que les citoyens ordinaires étaient à une
distance minimale de 750 mètres. C'est difficile de débiter un projet sur
des bases solides quand le respect n'est pas là.

Lorsque nous avons décidé de venir
habiter à Saint-Cyprien dans un milieu rural, c'est tout d'abord parce que
nous aimions la campagne. Nous voulions avoir notre parcelle de terre et
y élever notre famille. Nous voulions que nos enfants aient une vie
tranquille loin de tous les dérangements que peut procurer un
environnement urbain. Nous voulions que nos enfants aient la chance
d'avoir un endroit où tout est calme et sain pour leur vie. Avec la venue
d'un parc éolien tout notre rêve va s'écrouler.

Je suis touchée directement sur plusieurs points de vue négatifs. Je suis une résidente qui serait directement au cœur du parc éolien. Mon terrain est placé entre deux éoliennes projetées, dont une de réserve.

La station de nettoyage serait à quelques mètres de chez moi et ma maison est très proche de la rue. Le tracé pour les camions indique que **tous** les véhicules - ce qui veut dire environ 3200 camions ainsi que tous les véhicules des travailleurs - vont passer devant chez moi. Lors de la période de construction qui serait échelonnée sur une période de 2 ans, ma vie de famille serait très durement touchée.

Lors des séances d'information ainsi que de questions, le promoteur a affirmé que la circulation serait passablement augmentée sur la grande ligne du rang double. Je crois que passablement le mot est faible puisque présentement, on peut faire une moyenne quotidienne d'environ 20 véhicules par jour et ça inclut les tracteurs. Je trouve que KSE ne prend pas au sérieux l'impact qu'un tel projet aurait sur nos vies.

À chacune des séances du BAPE, la compagnie n'a jamais été en mesure de répondre à mes interrogations de façon claire sur le plan de transport et les nuisances que ça peut causer lors de la période de construction. Je peux vous paraître très nombriliste, monsieur le président et monsieur le commissaire, mais je transporte mes enfants pour le dîner. J'ai 1h10 pour aller les chercher à Napierville, ce qui prend environ 13 minutes, et aller les reconduire après le dîner. Donc je peux compter que j'ai environ 40 à 45 minutes pour leur préparer leur repas, les laisser manger et décompresser avant qu'ils repartent pour une autre période d'apprentissage. Je vois difficilement comment je vais faire pour y arriver quand on compte un nombre important de camions qui vont circuler devant chez moi.

D'autant plus que lors de contrainte, le promoteur nous demande de nous adresser à son département des plaintes. Moi si je veux sortir de mon entrée et qu'une rangée de camions me bloque la sortie et qu'il ne me reste que 15 minutes avant que mes enfants soient en retard pour l'école, je vois mal comment le département des plaintes, qui s'alloue un délai de 24 heures, va pouvoir m'aider à me sortir de cette impasse.

J'entends déjà la solution facile de dire que pour une courte période de temps mes enfants pourraient dîner à l'école. Pas que je ne suis pas capable de faire des concessions dans la

vie, mais j'aimerais savoir pourquoi les concessions doivent toujours être faites du même côté d'autant plus qu'une majorité de citoyens ne veulent pas de ce projet.

Je pourrais aussi vous parler longuement de mes inquiétudes de mère de quatre enfants face à tout le syndrome éolien. Nous serions à 850 mètres de l'éolienne la plus proche et par le fait même à 35 dB.

Le son constant dans les oreilles de tous les membres de ma famille m'inquiète beaucoup. Nous vivons dans un milieu calme et parfois, on entend le vrombissement du train qui est à deux kilomètres de chez nous. Alors une éolienne qui tourne en continue à moins d'un kilomètre va être très dérangeante. Sans oublier tous les problèmes reliés aux infrasons.

Les infrasons sont le son que notre corps capte, mais pas nos oreilles, ce qui est beaucoup plus dérangeant. Il n'y a pas d'étude qui vise directement la santé des enfants, mais nous savons que les enfants sont beaucoup plus réceptifs et que tous leurs sens sont aiguisés. Comme mes enfants sont en très bas âge – ils ont 1 an, 3 ans, 7 ans et 8 ans - je suis d'autant plus inquiète, car il leur reste encore beaucoup d'années à vivre à côté de ce parc éolien industriel qui serait très irritant pour la santé de toute ma famille.

Le Dr Pierpont, dans ses études, a très bien décrit plusieurs problèmes qui peuvent découler de la présence des éoliennes à proximité des demeures. Par exemple, troubles du sommeil et cauchemars, maux de tête, acouphènes, sensation d'augmentation de la pression à l'intérieur de l'oreille, vertige, nausées, transpiration, troubles de la vue, irritabilité, dépression, problèmes de concentration et de mémoire. Ce sont tous des désordres qui peuvent nuire à l'apprentissage scolaire.

Je suis d'autant plus inquiète que j'ai un enfant qui souffre d'asthme et comme ma maison se situe à côté d'un poste de nettoyage de camion, tous les camions passeraient par là pour se nettoyer. Comme ma maison est très près de la rue et même si le promoteur a promis des mesures d'atténuation pour la poussière, ça veut dire qu'il va y avoir une quantité importante de poussière qui va se retrouver sur mon terrain, sur ma maison et par conséquent dans ma maison.

Je suis très préoccupée de savoir comment mon enfant va réagir à cette situation. Le promoteur, dans son étude d'impact et ses annexes, a souvent fait part de dédommagement s'il y avait de la poussière qui détruit les récoltes ou des mesures d'atténuation pour les champs, mais pour ce qui est des riverains de sa centrale éolienne, il n'y a aucune mesure de prévue. Une vie humaine en 2015 est vraiment aussi peu importante?

Il y a 10 ans lorsqu'on était à la recherche d'une maison pour fonder notre famille, je suis tombée, dans le journal local, sur une propriété ancestrale. J'étais tellement heureuse d'avoir trouvé une maison de 150 ans qui était située sur un beau grand terrain de 5 arpents à une distance 10 km de deux villages qui m'offrent une multitude de services. Pour moi c'était une chance inestimable qui comblait toutes mes demandes.

Dix ans plus tard, je trouve que ma maison ancestrale avec son cachet unique est beaucoup moins attrayante. Qui va vouloir acheter une maison avec un tel cachet situé à proximité d'une centrale éolienne industrielle? Combien je vais perdre sur ma maison, si ma famille n'est plus capable d'y vivre à cause de tous les dérangements que peut m'occasionner cette centrale éolienne? Je trouve que je commence à payer cher le prix pour un projet qui n'est même pas rentable économiquement pour ma province.

En conclusion, Il y a beaucoup d'éléments que je ne peux pas contrôler dans ce projet que je n'ai pas choisi, mais qui met la vie de ma famille en péril. C'est beaucoup de questions sans réponse de la part de promoteur qui ne vit pas dans la zone affectée et surtout qui ne gère que des statistiques et des études alors que, concrètement, notre qualité de vie est directement touchée et vivement écorchée par la venue de cette centrale qui, si vous la laissez s'implanter, causera des torts irréparables.

Pour toutes ces raisons, monsieur le président Bergeron et monsieur le commissaire Haemmerli, je vous prie de bien évaluer le pour – s'il existe - et les contres et de bien prendre en considération la vie des gens pour qui elle ne sera plus jamais la même.

Annie Gamache
